

## **RÉFORME PÉNALE ■ J.-P. Sueur se réjouit**

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, se félicite du travail mené au sein de la commission mixte paritaire sur la réforme pénale à laquelle il a contribué. « Les peines planchers sont supprimées. Les sanctions sont diversifiées (...) davantage individualisées. » Jean-Pierre Sueur souligne aussi l'importance de la réinsertion « avec un suivi avant la sortie de prison et après ». ■